

Monsieur ROGER est magasinier dans une cuisine de collectivités. Hier matin, il s'est coupé en ouvrant un carton.

1 – A partir des situations ci-dessous, préciser s'il s'agit d'une maladie professionnelle (MP) ou d'un accident du travail (AT) en mettant une croix dans la colonne correspondante. 2,5 pts

	MP	AT
M. BASILE, menuisier souffre d'affections respiratoires dues au bois.		
Mme GUTY, employée de pressing, fait régulièrement des crises d'allergie aux produits utilisés.		
Mme TOLIPA se fait une fracture en descendant les escaliers menant à son bureau.		
M. MASSON est sourd après 20 ans de travail dans une scierie.		
M. ROGER se coupe en ouvrant un carton alimentaire dans son magasin.		

2 – Les données concernant l'accident de M. ROGER sont notées sur la feuille de déclaration d'accident du travail (document 1 page 3/6).

2.1 - A l'aide du document 1, répondre aux questions suivantes :

2.1.1 - Citer le lieu de l'accident. 0,5 pt

-----

2.1.2 - Enumérer les lésions provoquées par cet accident. 0,5 pt

-----

2.1.3 – Enoncer le nom et l'adresse complète de l'entreprise où travaille M. ROGER. 0,5 pt

-----

-----

C.A.P. SECTEUR INDUSTRIEL		N° d'anonymat
Vie sociale et professionnelle	<u>MARDI 8 JUIN de 14 h 00 à 15 h 00</u>	

✂ -----

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II		Session 2004		N° d'anonymat
C.A.P. SECTEUR INDUSTRIEL				
Vie sociale et professionnelle		<u>MARDI 8 JUIN de 14 h 00 à 15 h 00</u>		
SUJET	Durée : 1 heure	Coef. : 1	Page : 1/6	
NOM : ..... Prénom : .....				

2.2 - A partir de vos connaissances :

2.2.1 – Cocher la case correspondante au temps accordé à l'employé pour faire sa déclaration d'accident. 0,5 pt

12 h                       24 h                       48 h

2.2.2 – Citer la personne ou l'organisme que l'employé informe de son accident du travail. 0,5 pt

-----

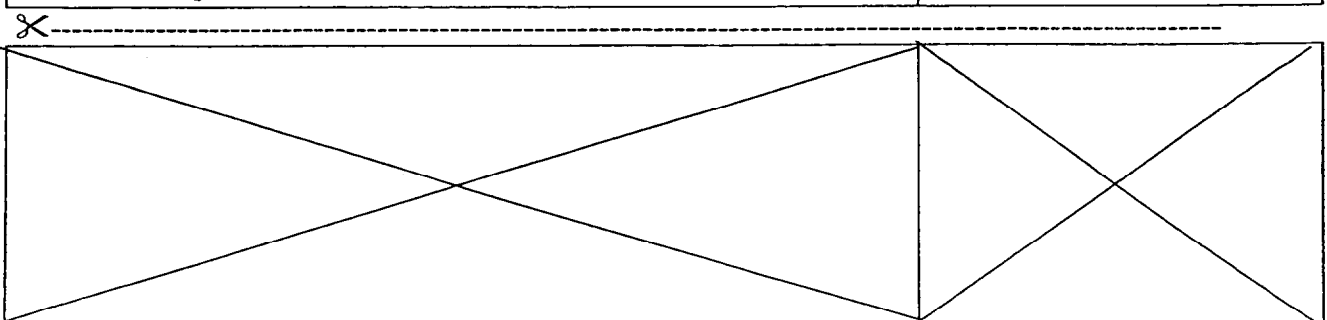
2.2.3 – Cocher la case correspondante au temps accordé à l'employeur pour faire la déclaration d'accident de son employé. 0,5 pt

12 h                       24 h                       48 h

2.2.4 – Citer l'organisme que l'employeur informe de cet accident du travail. 1 pt

-----

C.A.P. SECTEUR INDUSTRIEL	SUJET
Vie sociale et professionnelle	Page 2/6





# DECLARATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL

SECURITE SOCIALE

N° 60-3682

000000

ATTENTION : L'accident a-t-il entraîné un arrêt de travail ?  OUI  NON

si oui, remplissez IMMEDIATEMENT l'attestation de salaire S6202 par duplication avec le présent formulaire.  
si non, remplissez uniquement cette déclaration.

(Articles L 441.1 à L 441.4 et Articles R 441.2, R 441.3 et R 441.5) - (Décret du 17-12-85)  
L'EMPLOYEUR ENVOIE A LA CAISSE DE RESIDENCE HABITUELLE DE L'ASSURE, LES 3 PREMIERS VOLETS DE LA LIASSE PAR LETTRE RECOMMANDEE AVEC ACCUSE DE RECEPTION AU PLUS TARD 48 HEURES APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE L'ACCIDENT ET CONSERVE LE 4° VOLET AU DOS DUQUEL SE TROUVE LA NOTICE.



## EMPLOYEUR

Nom, Prénom ou raison sociale: **ENTREPRISE CUIVEREY**

Adresse: **40 rue Lesage - 33000 BORDEAUX**

N° de Téléphone: **05.43.20.18.07**

CTN

## ETABLISSEMENT D'ATTACHE PERMANENT DE LA VICTIME

Adresse: **40 rue Lesage - 33000 BORDEAUX**

N° de Téléphone: **05.43.20.18.07**

N° SIRET de l'établissement: **1003608462626**

Numéro de req. Sécurité Sociale (ou n° sur la notification du taux applicable à l'activité dans laquelle est occupé le salarié de la victime):

Groupes d'activités

RÉSERVÉ CPAM

## VICTIME

N° d'immatriculation: **1700133114347**

Sexe: **M** Date de naissance: **25011970**

NOM/Prénom: **ROGER Marc**

ADRESSE: **06 impasse des Lilas  
33000 BORDEAUX**

Nationalité:  Française  C.E.E.  Autre

Date d'embauche: **01041998** Profession: **Magasinier**

Qualification: **Ouvrier** Ancienneté dans le poste: **5 ans**

L'accident est-il dû à un vice de l'ouvrage?  OUI  NON

## ACCIDENT

Date: **100903** Heure: **0745**

Heure de travail (de l'échelle de temps): **0700** **1100** **1145** **1500**

Lieu de l'accident: **Magasin de l'entreprise - 1er sous-sol**

Circonstances de l'accident: **M. ROGER s'occupait de réceptionner les marchandises. Il ouvrait les cartons à l'aide d'un objet tranchant. Le carton a basculé et en voulant le retenir, M. ROGER s'est coupé.**

Symptômes (lésions): **Bras gauche**

Nature des lésions: **1 coupure assez profonde et des égratignures**

Véhicule transporté:

Accidents consécutifs:  consécutif à l'accident  consécutif à un autre accident

Heure: **100903** Heure: **0755**  par l'employeur  par un tiers  dû à la victime

Conséquences:  SANS ARRÊT DE TRAVAIL  AVEC ARRÊT DE TRAVAIL (1)  DÉCÈS

## TÉMOINS

Nom, prénom:

Adresse:

Est-il employé par l'employeur?  OUI  NON

## TIERS

L'accident est-il dû à un vice de l'ouvrage?  OUI  NON

(1) DU moment où le salarié est occupé à l'activité dans laquelle il est occupé.

Nom, prénom du signataire: **LEGAUX David**  
Qualité: **Chef de cuisine**

Fait à **Bordeaux**

le **110903**

Signature: *Legaux*

(1) Se reporter à la notice d'utilisation

UCANSS - "Édition 06/96" - S 6200F

C.A.P. SECTEUR INDUSTRIEL	SUJET
Vie sociale et professionnelle	Page 3/6

3 – M. ROGER risque de s'exposer au tétanos à cause de cette coupure.

Lire le document ci-dessous :

### Le tétanos

Les plaies minimes sont à l'origine de 50 à 70 % des cas de tétanos en France. Toute plaie qui entre en contact direct ou indirect avec la terre peut introduire le germe dans l'organisme.

Une simple brûlure, une égratignure due à un fil de fer, une épine ou une écharde peuvent être à l'origine du tétanos. (...)

Le tétanos est une maladie douloureuse et invalidante dont la cause est un microbe, le bacille tétanique, qui vit généralement dans la terre. Ce bacille peut s'introduire dans l'organisme par n'importe quelle blessure ou plaie. Il secrète une toxine puissante qui diffuse dans tout l'organisme et va se fixer sur le système nerveux, ce qui provoque des contractions musculaires généralisées.

Comité français d'éducation pour la santé.

3.1 – Citer le microorganisme responsable du tétanos.

0,5 pt

-----

3.2 - Parmi la liste suivante, souligner les deux voies de pénétration du microorganisme responsable du tétanos dans l'organisme.

1 pt

- Voie respiratoire

- Voie sanguine

- Voie cutanée

- Voie digestive

- Voie génitale

3.3 – Nommer le lieu de vie de ce microorganisme.

0,5 pt

-----

3.4 – Indiquer les conséquences sur l'organisme de l'introduction de ce microorganisme chez l'homme.

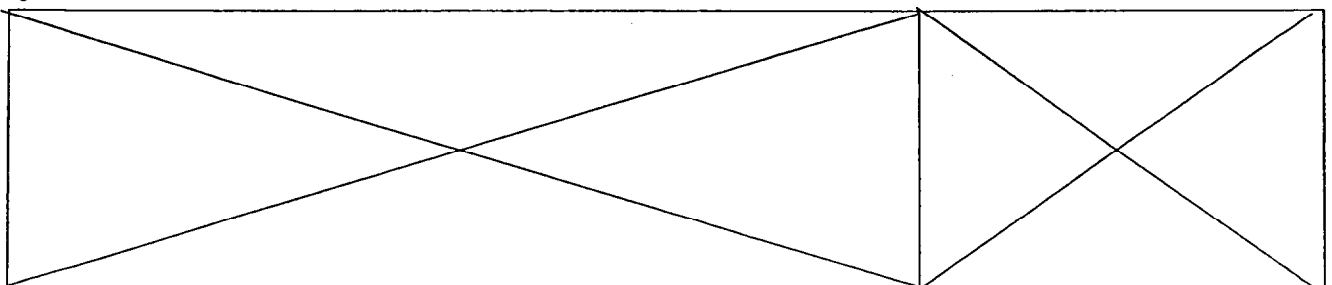
0,5 pt

-----

-----

C.A.P. SECTEUR INDUSTRIEL	SUJET
Vie sociale et professionnelle	Page 4/6

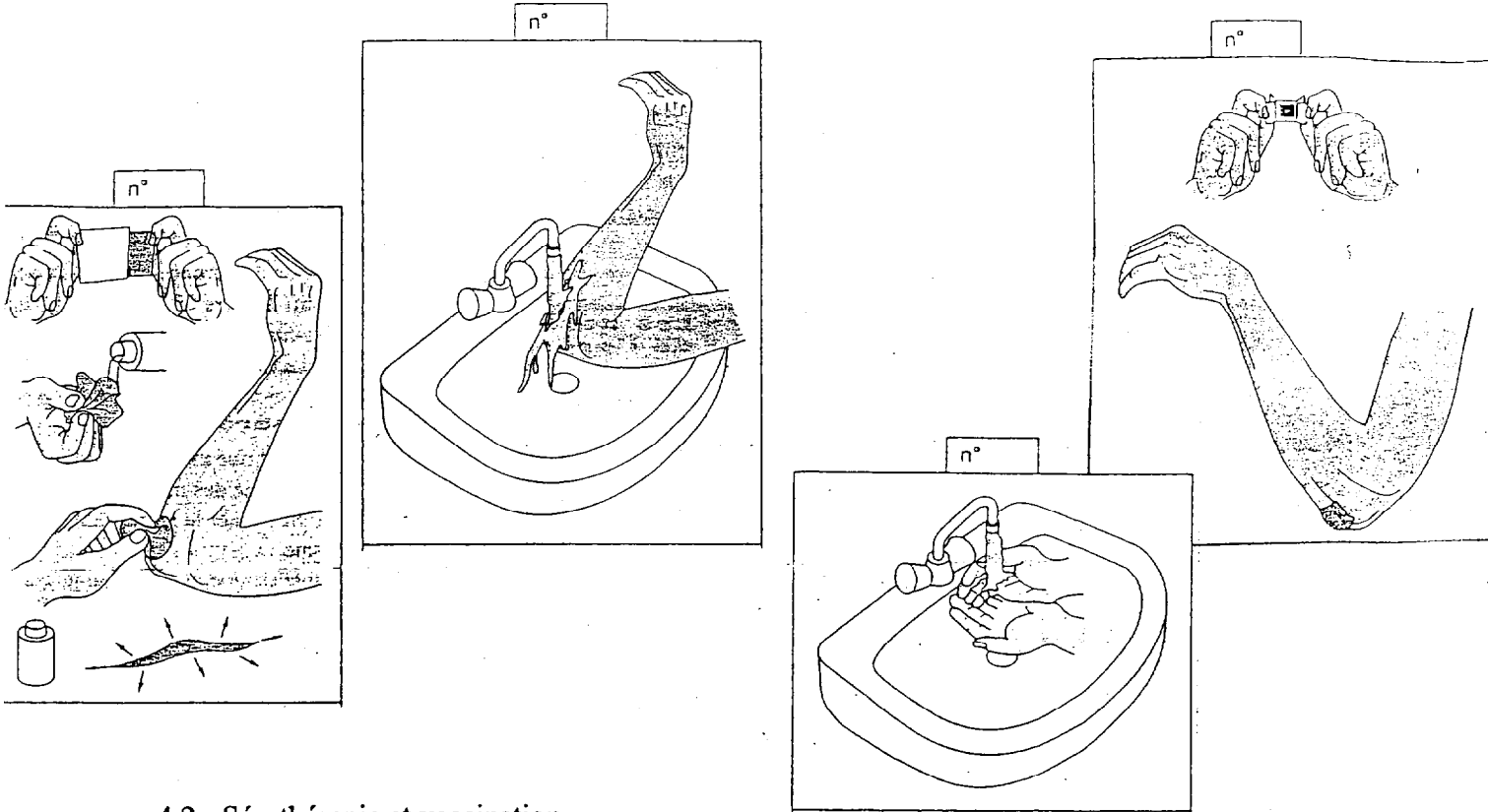
✂-----



4 – Pour éviter cette maladie, la plaie de M. ROGER doit être nettoyée.

4.1 – Numéroté dans l'ordre chronologique les étapes de soin d'une plaie.

2 pts



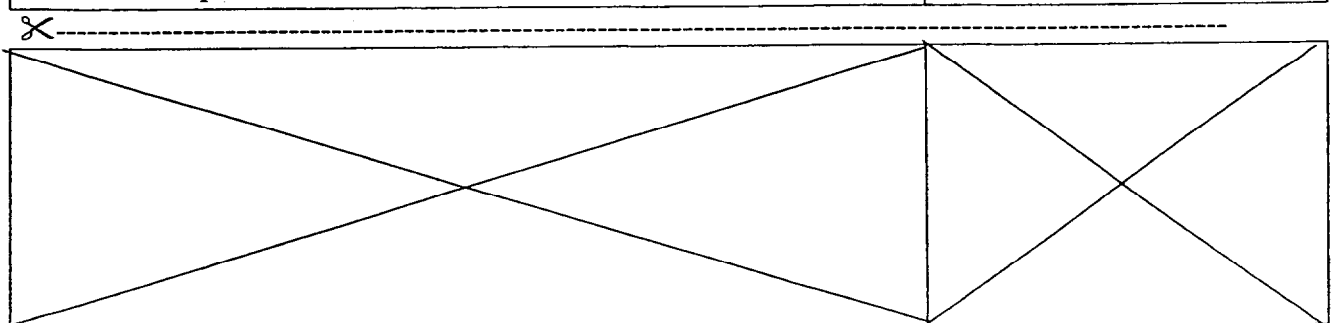
4.2 - Sérothérapie et vaccination

Indiquer par une croix dans le tableau ci-dessous les affirmations correspondantes à un vaccin ou à un sérum

4 pts

	Vaccin	Sérum
L'organisme est protégé pendant quelques semaines car les anticorps injectés se dégradent et disparaissent rapidement.		
L'organisme fabrique lui-même ses anticorps.		
Des rappels sont nécessaires tous les cinq ou dix ans.		
Il est utilisé pour des personnes contaminées ou supposées contaminées par un microbe contre lequel elles n'ont jamais été vaccinées.		
L'organisme reçoit des anticorps déjà fabriqués.		
C'est une méthode active.		
C'est une méthode curative.		
C'est une méthode passive.		

C.A.P. SECTEUR INDUSTRIEL	SUJET
Vie sociale et professionnelle	Page 5/6



5 – Le soin de la plaie de M. ROGER a nécessité l'utilisation de l'eau du robinet qui est une eau potable.

5.1 - Citer 4 caractéristiques d'une eau potable.

2 pts

-----

-----

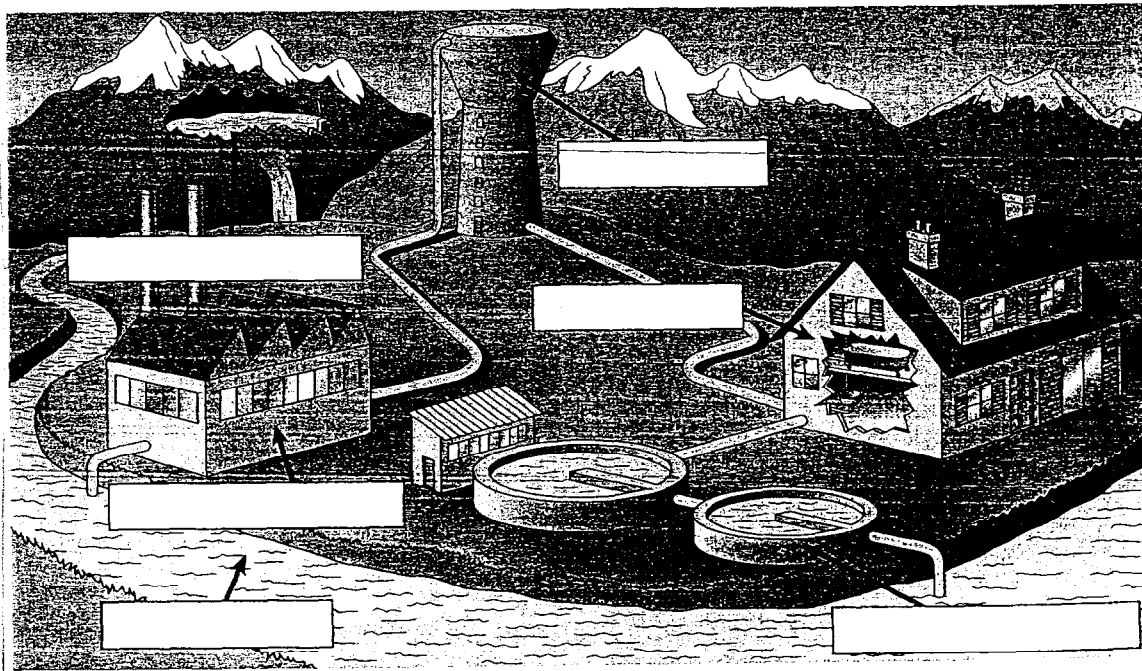
-----

-----

5.2 – Sur le schéma ci-dessous, replacer les mots ou expressions suivants :

- usine de traitement – distribution – nappes phréatiques – rivière –
- stockage – station d'épuration.

3 pts



C.A.P. SECTEUR INDUSTRIEL	SUJET
Vie sociale et professionnelle	Page 6/6

✂

-----

-----

1 -

(0,5 x 5) = 2,5 pts

	MP	AT
M. BASILE, menuisier souffre d'affections respiratoires dues au bois.	X	
Mme GUTY, employée de pressing, fait régulièrement des crises d'allergie aux produits utilisés.	X	
Mme TOLIPA se fait une fracture en descendant les escaliers menant à son bureau.		X
M. MASSON est sourd après 20 ans de travail dans une scierie.	X	
M. ROGER se coupe en ouvrant un carton alimentaire dans son magasin.		X

2.1.1 - Dans le magasin de l'entreprise Cuiverey (au premier sous-sol). 0,5 pt

2.1.2 - Une coupure profonde et des égratignures. 0,5 pt

2.1.3 - Entreprise Cuiverey – 40 rue Lesage – 33000 BORDEAUX. 0,5 pt

2.2.1 – 24 heures. 0,5 pt

2.2.2 - Son employeur. 0,5 pt

2.2.3 – 48 heures. 0,5 pt

2.2.4 – La sécurité sociale ou CPAM. 1 pt

3.1 - Le bacille tétanique. 0,5 pt

3.2 – Voie cutanée – Voie sanguine. (0,5 x 2) = 1 pt

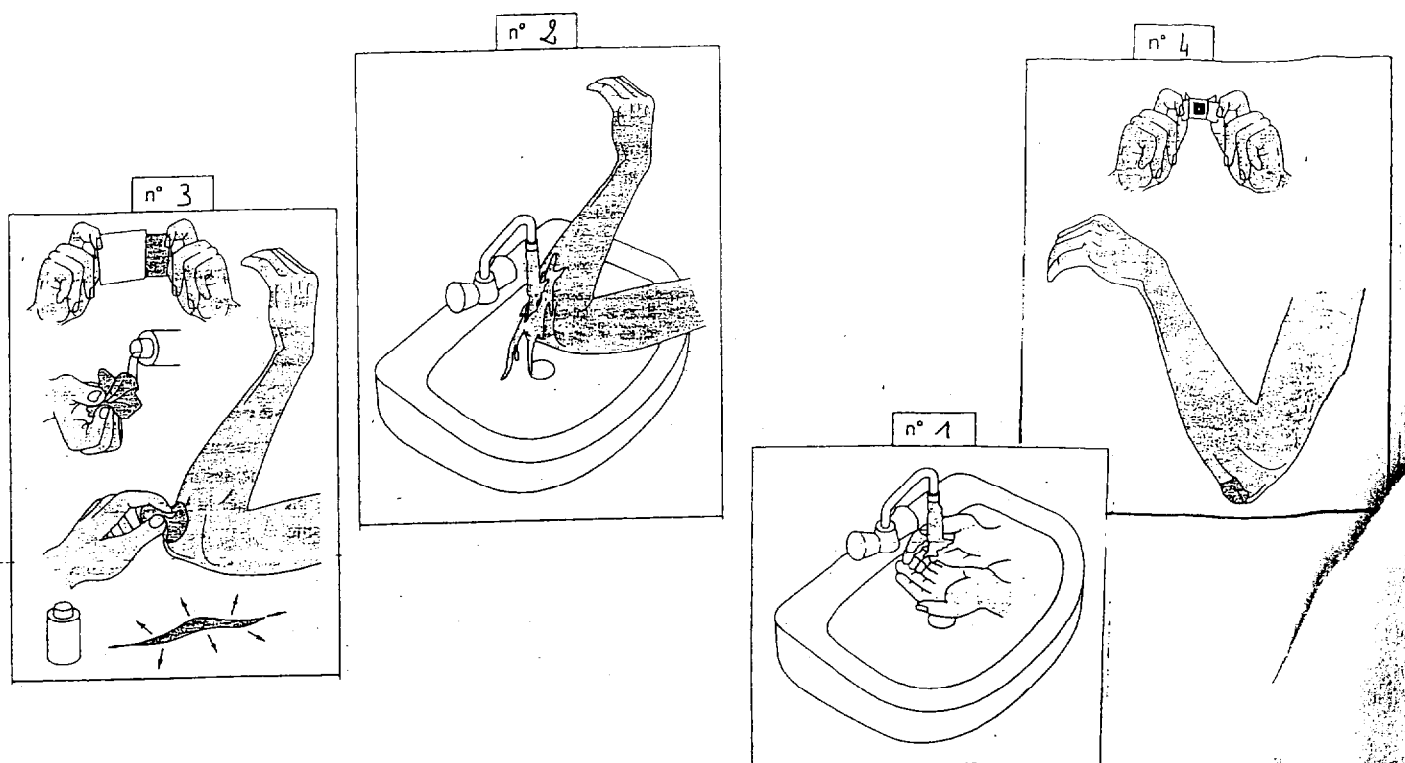
3.3 – La terre. 0,5 pt

3.4 – Contraction musculaire généralisée. 0,5 pt

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE		Session 2004	
C.A.P. SECTEUR INDUSTRIEL		4-0548	
Vie sociale et professionnelle		<i>MARDI 8 JUIN de 14 h 00 à 15 h 00</i>	
CORRIGE	Durée : 1 heure	Coef. :	Page : 1/3 CB

4.1 -

(0,5 x 4) = 2 pts



4.2 -

(0,5 x 8) = 4 pts

	Vaccin	Sérum
L'organisme est protégé pendant quelques semaines car les anticorps injectés se dégradent et disparaissent rapidement.		X
L'organisme fabrique lui-même ses anticorps.	X	
Des rappels sont nécessaires tous les cinq ou dix ans.	X	
Il est utilisé pour des personnes contaminées ou supposées contaminées par un microbe contre lequel elles n'ont jamais été vaccinées.		X
L'organisme reçoit des anticorps déjà fabriqués.		X
C'est une méthode active.	X	
C'est une méthode curative.		X
C'est une méthode passive.		X



5.1 – \* Inspide, inodore

\* pH neutre

\* Sans microorganisme pathogène

\* Sans produit toxique

(4 x 0,5) = 2 pts

\* Toutes autres réponses en rapport avec les paramètres physico-chimiques, microbiologiques, organoleptiques ou substances toxiques.

5.2 -

(0,5 x 6) = 3 pts

